

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2011

Présents : M. Jean-Claude EGGER, président  
Mmes Maria CLARET - Magali BARTHASSAT - Anne JAGGI  
Catherine LEHMANN - Paulette DUPRAZ OIHENART  
MM. Albin DELAVY - Andreas FABJAN - Raoul FLOREZ  
Gérard FONTAINE - André THEVENOZ

Excusé : M. Jean-Claude DENERVAUD (travail)

Secrétaire : M. Daniel FONTAINE

M. le président ouvre la séance à 20 h. et présente l'ordre du jour qui est le suivant :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2011.
- 2.- Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal du 6 juin 2011.
- 3.- Communication de la décision de l'assemblée générale de l'ACG (Association des communes Genevoises) de financement par le fonds intercommunal (soumise au droit de veto des Conseils municipaux) à savoir : octroi à la Ville de Genève, par le fonds intercommunal, d'une subvention extraordinaire de CHF 550.000.- représentant la participation des communes au remboursement de la dette du Genève Futur Hockey.
- 4.- Sécurisation dans le village.
- 5.- Organisation des promotions et de la fête nationale.
- 6.- Communications de l'exécutif.
- 7.- Divers.

### **1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mai 2011**

Le procès-verbal de la séance du 9 mai 2011 est accepté par 9 voix et 1 abstention (nouveau membre du Conseil).

### **2.- Approbation du procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal du 6 juin 2011**

Le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil municipal du 6 juin 2011 est accepté à l'unanimité des membres présents. M. le président remercie l'auteur des deux procès-verbaux.

### **3.- Communication de la décision de l'assemblée générale de l'ACG de financement par le fonds intercommunal à savoir : octroi à la Ville de Genève, par le fonds intercommunal, d'une subvention extraordinaire de CHF 550.000.-- représentant la participation des communes au remboursement de la dette du Genève Futur Hockey.**

M. le président communique la décision de l'assemblée générale de l'ACG (Association des communes Genevoises) de financement par le fonds intercommunal (soumise au droit de veto des Conseils municipaux – cf. article 60C de la loi sur l'administration des communes - LAC) à savoir : octroi à la Ville de Genève, par le fonds intercommunal, d'une subvention extraordinaire de CHF 550.000.-- représentant la participation des communes au remboursement de la dette du Genève Futur Hockey.

Genève Futur Hockey a pour but de développer le hockey sur place dans le canton de Genève en :

- Inscrivant des équipes de juniors (17-20 ans) dans les différentes catégories du championnat suisse ;
- Offrant un encadrement professionnel aux jeunes sportifs de la région genevoise, via la mise sur pied d'un programme « Sport-Etudes » dans ce domaine sportif. Un contrat de prestations sera d'ailleurs prochainement signé avec l'Etat et la Ville de Genève à ce sujet ;
- En organisant des animations pour les jeunes sur les différentes patinoires du canton.

Cette décision précitée est invalidée, si, dans les 45 jours suivant sa communication aux communes, elle est rejetée par les Conseils municipaux :

- a) de deux tiers au moins des communes ou
- b) d'un tiers au moins des communes, si ces communes représentent au moins la moitié de la population du canton.

Les Conseils municipaux se prononcent par voie de résolutions.

#### **4.- Sécurisation dans le village**

M. le président donne des informations sur les dernières discussions récentes avec Mme Michèle Künzler, conseillère d'Etat chargée du département de l'intérieur et de la mobilité, M. Thierry Messenger, nouveau chef de service de la mobilité douce et des espaces libres et de notre ingénieur Trafitec Ingénieurs Conseils. S.A.

Il en ressort que l'aménagement qui a été autorisé à l'essai sur la route de Rougemont et la route des Mangons doit faire l'objet d'un bilan – l'autorisation de construire comporte la création de 3 nouveaux passages piétons. La DGM demande de disposer d'éléments d'analyses du contexte - les 4 stops sont remis en cause et l'idée est de revenir à un régime de priorité conforme aux directives de l'Office fédéral des routes (OFROU). M. le président regrette, particulièrement sur ce dernier point le manque de soutien de la part de Mme Künzler.

M. le président informe qu'une séance de travail est prévue le 23 juin 2011 à 11 h. avec la participation de M. Thierry Messenger, nouveau chef de service de la mobilité douce et des espaces libres, de M. Michel Savary, directeur de Trafitec Ingénieurs Conseils S.A. et de la commune. M. Messenger viendra également sur place à Soral le 5 juillet prochain pour une mise au point.

Une discussion nourrie sur le sujet s'ouvre sur la forme de réagir par des actions pour attirer l'attention des autorités et les « faire bouger » en cas d'échec lors des entretiens prévus.

#### **TPG**

M. le président donne un compte rendu de la séance d'information organisée par les TPG qui s'est déroulée dernièrement et a le plaisir de confirmer officiellement que notre arrêt de bus situé près de l'EMS de la Champagne sera conservé ainsi que celui situé près des 4 stops. La ligne « L » partira d'Avusy-Sézegnin-Soral-Laconnex et desserte de Bernex et terminus au Petit-Lancy. Le transbordement se fera par le tram.

Deux P+R sont prévus – un près du giratoire à l'entrée de l'autoroute et un autre à Vailly – environ 250 à 300 places.

M. le président souligne qu'il a réitéré sa demande de construction de P+R en France voisine, notamment sur l'utilisation du parking du Macumba - selon la DGM ce parking ne peut pas fonctionner, car il y a trop de problèmes du côté français. M. le président précise qu'il va entrer en contact avec M. Jean-Michel Thénard, maire de St-Julien-en-Genevois et M. Bernard Gaud, président de la Communauté de communes du genevois. Il a demandé également aux TPG de chiffrer les coûts et d'investir en France voisine.

## **5.- Organisation des promotions et de la fête nationale.**

La commission des loisirs est convoquée le jeudi 30 juin à 16 h. 30 et le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 15 h. pour les derniers préparatifs des promotions. M. Gérard Fontaine profite de remercier tous les participants à la réunion qui s'est déroulée à la mairie le 8 juin 2011.

En ce qui concerne la fête nationale, M. Gérard Fontaine, président de la commission des loisirs est chargé du planning et du suivi de l'organisation. La mairie est chargée des commandes du feu de joie et des feux d'artifice. Pour le discours, un sportif sera contacté pour prononcer l'allocution, sinon, cette dernière sera prononcée par M. le maire.

## **6.- Communications de l'exécutif**

### ***Piste cyclable bidirectionnelle –Lully-Soral***

Un tout ménage rédigé par la Direction des ponts et chaussées a été envoyé ce matin à toute la population de Soral pour l'informer que les travaux débuteront le 27 juin 2011 pour une durée de onze mois, sous réserves des conditions météorologiques. Les travaux seront réalisés en deux étapes. La première se déroulera jusqu'à fin décembre 2011. Elle impliquera la fermeture à la circulation de la route de Soral (sauf les engins agricoles) entre la route du Creux-de-Boisset et la route du Pré-Lauret. Un itinéraire de déviation sera mis en place par la route des Lolliets, direction Laconnex jusqu'à fin décembre.

La seconde étape interviendra de janvier à fin mai 2012. La circulation sera gérée par des feux de signalisation provisoires entre la route du Pré-Lauret et la route Alphonse-Ferrand.

M. le président propose d'acheter une boîte de comptage. Une entreprise spécialisée sera contactée.

### ***Projet du plan d'extraction PE 02-2010 – « Les Lolliets »***

Le Département de la sécurité, de la police et de l'environnement nous a informé que le projet de plan d'extraction No PE 02-2010, sur le territoire de notre commune est déposé. Il peut être consulté soit au susdit département, soit à la mairie du 8 juin au 9 juillet inclusivement.

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au Département de la sécurité, de la police et de l'environnement, service de géologie, sols et déchets.

Lors de la prochaine séance du Conseil municipal, ce dernier devra rendre son préavis, au terme de l'enquête publique.

### ***Réhabilitation de la fontaine d'eau potable + réaménagement du site***

M. le président présente un devis pour la réhabilitation de la fontaine d'eau potable communale de l'entreprise Demonsant par la pose d'un nouveau goulot avec un bouton-poussoir. Le prix du devis se monte à environ CHF 5.450.--. Il faut compter en plus la fouille le regard technique – la saignée de la maçonnerie et les rhabillages.

En outre, la fontaine devrait être réaménagée pour la mettre en valeur par la suppression des bacs – la réfection du mur – la réfection du parterre en pierres anciennes.

Un paysagiste sera contacté.

### ***Courriel et site internet***

M. le président demande que le courriel concernant la commune ne soit pas adressé à des personnes particulières, mais directement à l'adresse : [info@soral.ch](mailto:info@soral.ch)

En ce qui concerne le site internet, bien que le concepteur nous ait été chaudement recommandé par une commune voisine, notre site ne nous donne pas satisfaction car nous devons trop souvent passer par le concepteur pour les modifications et l'enregistrement des images. De plus la consultation n'est pas pratique et le temps de réponse est trop long. L'entreprise sera contactée pour fixer un rendez-vous et fixer des objectifs. M. Albin Delavy, spécialiste en informatique participera à cette réunion, avec M. le maire et le secrétaire.

Il est rappelé que toutes les modifications du site doivent être approuvées et validées par l'exécutif.

## **7.- Divers**

### ***Tags***

Mme Paulette Dupraz Oihenart signale la présence de tags près de l'école. L'employé communal est déjà au courant et est chargé de les faire disparaître. M. André Thévenoz demande si la commune est assurée. Rien n'a été prévu vu le peu de dégradations jusqu'à maintenant. Notre assurance Axa-Winterthur sera contactée par le secrétaire.

### **Mme Anne Jaggi**

#### ***Cadran solaire***

- a remarqué que l'aiguille du cadran solaire est abimée. Mme Jaggi est chargée de contacter l'entreprise qui l'a réalisé pour la réparation.

#### ***Terrain communal situé derrière l'EMS***

- demande où en sont les aménagements prévus pour le terrain derrière l'EMS et propose que la commune puisse offrir des petits lots pour la création de jardin. A réfléchir.

### ***Panneau affichage « attention école »***

- signale qu'il n'y a plus d'affiche apposée sur le panneau à l'entrée du village – route des Lolliets – près de l'église pour avertir de circuler lentement. Le secrétaire contactera soit le TCS, soit la Brigade d'éducation et de prévention.

### ***Terrain de jeux près des tennis***

M. Patrick Reuse doit être contacté concernant les aménagements du terrain de jeux situés près des tennis. Nous attendons les devis pour les jeux d'enfants et les tables. Lors de la discussion, certains ont relevé qu'il y aurait encore des odeurs et selon d'autres, les odeurs ont disparu depuis la destruction de la station d'épuration.

### ***Crèches***

A la suite de plusieurs interventions de mamans, M. Albin Delavy demande quelle est la politique communale pour les petits enfants dans les crèches. M. le président répond que le problème est à l'étude depuis de nombreux mois avec les communes de la Champagne et l'association « le Couffin » créée dans le but de développer la garde d'enfants dans des familles d'accueil de jours agréées pour les communes de la Champagne. Une réunion de cette association aura lieu en fin de semaine. Il est porté à la connaissance du Conseil d'une proposition de contre-projet de l'Entente à l'initiative 143 « Pour une véritable politique d'accueil de la petite enfance ». L'entente souhaite rééquilibrer l'effort et propose la création d'une fondation cantonale de droit public.

Une discussion nourrie est débattue sur le sujet. Le financement communal pose de gros problèmes et la solution est à trouver avec les communes de la Champagne. Il est rappelé que depuis début 2008, plusieurs mamans, en soutien avec les communes de Soral et Laconnex, ont créé l'association « les enfants de La Feuillée » dont le siège est à Laconnex qui a pour but de gérer le jardin d'enfants qui accueille, à certaines heures de la journée, des enfants d'âge préscolaire.

### ***Terrain de golf***

M. André Thévenoz, à la suite d'une discussion avec un Soralien, souhaiterait la création d'un golf dans la zone des terrains de gravière dont certains sont en jachère. Son attention est attirée sur le fait que cette zone est agricole et qu'elle devrait être déclassée en zone sportive.

### ***Déchets***

Mme Catherine Lehmann informe :

- que la commune de Lancy sensibilise la gestion des déchets par la mise en place de chariots retriycle et des brigades de tri dans chaque établissement scolaire de la commune. Des sacs à goûter ont été confectionnés à base de PET recyclé pour les enfants.
- que le recyclage des huiles est une obligation dans tous les restaurants.

Après discussion, le container à déchets pour les restaurants sera remis à l'essai. Les déchets devront impérativement être déposés dans des sacs réservés à cet effet. Mme Lehmann et un membre de la commission de l'environnement se chargeront de contacter les restaurants.

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance est levée par M. le président à 22 h.30.